



Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

**Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Université de Neuchâtel**

Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

www.unine.ch

Vendredi 11 décembre 2020

Aula des Jeunes-Rives
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

uspr suisse

union suisse des professionnels de l'immobilier

CI

CHAMBRE IMMOBILIÈRE
NEUCHÂTELOISE

swissuniversities

08 h 30 **Accueil des participants**

08 h 50 **Ouverture de la journée**

Présidence du matin – Thierry Obrist

09 h 00 **TVA immobilière**

M. Alexandre Sadik, licencié en droit et en économie, expert fiscal diplômé, Genève

- *Rappel des principes*
- *Procédure de déclaration, changement d'affectation, etc.*

09 h 45 **Traitement fiscal des immeubles lors de l'entrée en EMS**

Mme Dominique Erard, économiste d'entreprise, notaire, avocate, CAS en fiscalité des PME, La Chaux-de-Fonds

- *Calcul des prestations complémentaires*
- *Donation ou donation mixte avec réserve d'usufruit ou de droit d'habitation, radiation d'usufruit*

10 h 15 **Pause**

10 h 45 **Acquisition et transfert d'immeubles en cas de mariage et de divorce**

Mme Geneviève Page, avocate, experte fiscale diplômée, Lausanne

- *Acquisition conjointe ou par un seul époux, divorce et différé, immeuble et concubinat*
- *Pièges à éviter*

11 h 15 **Valeurs et immeubles**

M. Thierry Obrist, Prof., Dr. iur., avocat, LL.M., Université de Neuchâtel

- *Apports ou distributions d'immeubles à une société, location à personnes proches*
- *Valeur locative, valeur de rendement, valeur cadastrale, valeur d'expertise privée ou judiciaire, etc.*

12 h 00 **Repas**

Présidence de l'après-midi – Raphaël Gani

13 h 40 **Quelques propos sur l'actualité fiscale neuchâteloise**

M. Laurent Kurth, Conseiller d'Etat en charge des finances du canton de Neuchâtel

- *Réduction des valeurs locatives, maintien des valeurs cadastrales, nouvel impôt foncier*
- *La réforme fiscale des personnes physiques et morales à Neuchâtel*

14 h 00 **Revue de la jurisprudence récente du Tribunal fédéral en matière de fiscalité immobilière**

M. Justin Brodard, avocat, expert fiscal diplômé, Lausanne

- *Présentation des arrêts cantonaux et fédéraux que les praticien-ne-s doivent connaître*
- *Impôt sur les gains immobiliers, droits de mutation, impôt sur le revenu, fiscalité intercantonale et internationale*

15 h 00 **Pause**

15 h 30 **Les sociétés civiles immobilières (SCI) françaises sous l'angle du droit fiscal suisse**

M. Raphaël Gani, Dr. iur., avocat, Juge au Tribunal administratif fédéral, St-Gall

- *(Non-) transparence, clause « subject to tax » dans CDI avec la France*
- *Impôt sur le revenu et la fortune, impôt sur les successions*

16 h 00 **La vente des actions d'une société immobilière**

Mme Anne-Christine Schwab, Dr. iur., Pully

- *Actions détenues dans la fortune commerciale et dans la fortune privée*
- *Calcul du gain, particularités cantonales, aspects de droit fiscal intercantonal*

16 h 45 **Clôture de la journée**

Finance d'inscription

Comprend le repas, les pauses et la documentation.

Prix colloque

CHF 350.-

Prix stagiaire

CHF 150.-

Délai d'inscription

Mardi 1^{er} décembre 2020. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur **www.publications-droit.ch**, par email à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Secrétariat - Formation

Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Je prendrai part à la journée des **Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière** du 11 décembre 2020 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Localité :

Tél. professionnel :

E-mail :

Je prendrai part au repas de midi.

Je suis stagiaire.

Date :

Signature :